

Uccle En Avant au conseil communal - Bilan après 6 mois

Notre liste indépendante a réalisé un très bon score lors des élections communales du 14 octobre 2018 avec 9,44% des suffrages exprimés et 3 élus (il nous a manqué 16 voix pour avoir un 4^{ème} élu !). Uccle En Avant est la seule liste indépendante des partis en Région bruxelloise qui a eu des élus. Nous le devons à la confiance que les ucclais nous ont faite.

Marc Cools, Véronique Lederman et Hans Van de Cauter ont prêté serment et ont été installés lors de la séance du conseil du 3/12/2018. Ils ont participé activement à tous les conseils communaux organisés depuis lors. Ceux-ci ont eu lieu les 3/12/2018, 13/12/2018, 14/01/2019, 24/01/2019, 7/02/2019, 28/02/2019, 28/03/2019, le 25/04/2019 et le 23/05/2019. Le prochain conseil communal aura lieu le 27/06/2019 à 19h30.

Nous sommes également représentés au conseil de police et au conseil du CPAS. Marc Cools a été élu au conseil de police le 13/12/2018 et Guy de Halleux a été élu au conseil du CPAS le 14/01/2019.

Depuis le début de cette année, certains élus ont quitté le groupe politique du conseil de la liste sur laquelle ils ont été élus. Une élue Défi a rejoint le MR et deux élus MR ont quitté ce parti pour siéger comme indépendant.

Le groupe Uccle En Avant est intervenu dans les débats sur de nombreux points inscrits à l'ordre du jour du conseil, en particulier dans les débats qui ont suivi diverses interpellations citoyennes, sur la déclaration de politique générale du nouveau collège, sur le budget 2019 de la commune et celui de la Régie foncière ainsi que sur celui sur le compte 2017 et du budget 2019 du CPAS. En ce qui concerne la déclaration de politique générale nous avons regretté que celle-ci ne contienne aucune donnée financière et qu'elle soit muette sur la vente des bâtiments que la Commune va libérer suite au déménagement dans le nouveau centre administratif, rue de Stalle. **On ne stabilisera pas la dette communale si on ne réalise pas tout ce que l'on peut de notre patrimoine.** Nous avons aussi constaté que l'emploi était le grand absent de la déclaration (pas un mot sur l'agence locale de l'emploi !). Tout comme la prolongation du métro vers Uccle à propos de laquelle cette déclaration est muette.

Notre site internet uccle-en-avant.be, dans l'onglet « *Au conseil communal* », reprend en résumé nos interventions. Et d'autre part, chaque mois, après le conseil, nous faisons un compte-rendu de celui-ci sur notre page Facebook.

Uccle En Avant a milité pour plus de transparence au niveau des travaux du conseil communal. Nous avons obtenu que les procès-verbaux du conseil reflètent mieux les débats qui s'y déroulent. Nous n'avons toutefois pas obtenu la publication sur le site de la commune des rapports inscrits à l'ordre du jour du conseil communal. Elle nous a été refusée. La promesse de la nouvelle majorité de retransmettre sur

internet les séances du conseil communal n'a pas non plus été respectée. Elle a été renvoyée, nous le regrettons, à dans deux ans après le déménagement dans la nouvelle maison communale. Pour nous tout doit pourtant être fait pour **faciliter l'implication de nos concitoyens dans la vie publique de leur commune** et leur permettre de mieux comprendre son fonctionnement et le contenu et les motivations des décisions prises.

Nous avons été choqués de constater que la Belgique était un des deux seuls pays européens a voté fin de l'année dernière contre le projet de directive européenne pour l'efficacité énergétique. Ce qui a motivé de notre part l'initiative d'**une motion**, votée à l'unanimité par le conseil communal, qui demande aux Gouvernements fédéral et bruxellois que la Belgique rejoigne les pays européens les plus ambitieux **contre le réchauffement climatique** et invite le Collège des Bourgmestre et Echevins à poursuivre la réalisation de l'Agenda local 21 et de ses objectifs transversaux, la collaboration avec Sibelga en vue de développer des outils permettant d'engendrer des économies d'énergie, à créer une coordination transversale Energie à l'image de la coordination Eau, ...

Nous avons été à l'origine d'une autre motion dont l'adoption a été plus laborieuse et qui concerne **le décumul des mandats**. Cette motion qui a été adoptée par 18 oui, 3 non et 9 abstentions demande au parlement régional bruxellois d'adopter le plus rapidement possible une proposition d'ordonnance qui crée une incompatibilité entre la fonction de bourgmestre, d'échevin ou de Président de CPAS et celle de parlementaire et invite les membres du Collège des Bourgmestre et Echevins d'Uccle ainsi que le Président du CPAS, même en l'absence ou en l'attente du vote d'une telle proposition, de volontairement s'y conformer dès le lendemain des élections régionales, conformément aux déclarations faites *in tempore non suspecto* par les élus concernés.

Parmi d'autres sujets que nous avons soulevés figurent **la sécurité dans certains de nos quartiers** (une hausse des cambriolages y est constatée), l'avenir d'Uccle-centre suite aux **travaux de rénovation de la chaussée d'Alsemberg**, la mutualisation des parkings de certaines grandes surfaces le soir et la nuit au profit des riverains, la **réduction du nombre d'asbl communales** (notre proposition en la matière a malheureusement été rejetée par le Collège), l'accueil à Uccle du **projet d'école secondaire multilingue** des recteurs de l'ULB et de la VUB (le Collège a marqué son accord pour se mettre sur les rangs pour accueillir une telle école), **l'organisation des livraisons dans les grands commerces**, ...

Nous avons soutenu la motion d'Uccle Commune hospitalière car nous croyons que toute personne présente sur notre territoire doit être traitée avec dignité.

Voici les points inscrits à l'ordre du jour du Conseil à la demande d'Uccle En Avant :

- Motion sur le climat (votée à l'unanimité)
- Motion sur le décumul (adoptée par 18 oui, 3 non et 9 abstentions)
- Interpellation sur les travaux chaussée d'Alsemberg
- Interpellation sur les asbl communales
- Interpellation sur la communauté métropolitaine de Bruxelles
- Interpellation sur le parking à Uccle-centre
- Question orale sur la politique de stationnement des véhicules d'accompagnement motorisés pour les personnes âgées et/ou en situation de handicap
- Question orale sur les livraisons dans les grands commerces
- Question orale sur la création d'une école secondaire multilingue
- Question orale sur la transparence des conseillers communaux
- Question sur la propreté et la lutte contre les sacs poubelles éventrés

- Question orale sur le parking Sophoras
- Question orale sur la rénovation de la gare de Calevoet
- Question orale sur la sécurité dans certains quartiers de la commune
- Question orale sur la tarification à la piscine Longchamp
- Question écrite sur l'élagage des arbres av Churchill
- Question écrite sur l'éclairage des passages piétons
- Question écrite sur un passage piéton av Jean et Pierre Carsoel
- Question écrite concernant la suppression par Bpost d'un tiers de ses boîtes aux lettres
- Question écrite concernant l'expérience pilote de ramassage des feuilles mortes en silos
- Question écrite sur la gestion des fermetures du Bois de La Cambre
- Question écrite sur la gestion des interventions des impétrants en trottoir
- Question écrite sur l'état d'avancement de l'élaboration du règlement communal d'urbanisme « Grandes avenues »
- Question écrite sur le contrôle des institutions d'accueil à la petite enfance
- Question écrite sur la rénovation de la rue du Bourdon
- Question écrite sur le contrôle par un réviseur des asbl communales

Au total ce sont 26 points dont nous avons demandé l'inscription au Conseil. En comparaison le groupe MR (16 élus) a demandé l'inscription de 13 points, Ecolo (13 élus) 6 points, le CDH (2 élus) 1 point, Défi (6 élus) 29 points et le PS (3 élus) 8 points.

Nous avons également relayé directement auprès des membres concernés du Collège des Bourgmestre et Echevins des questions particulières qui nous ont été soumises par des uclois auprès desquels nous restons disponibles et à l'écoute.

Représentations de notre groupe à ce jour dans les CA des asbl communales :

- Asbl technique Action pour les familles, la santé et l'égalité des chances à Uccle : Véronique Lederman
- Centre culturel d'Uccle : Carine Langbord
- Piscine Longchamp : André Kalonda
- Val d'Uccle : Karine Vilain
- Service Ucinois de la Jeunesse : Olivier Hamende
- Service Ucinois du 3^{ème} âge : Cathy Mavinga
- La Ferme Rose : Safia Housni
- Promotion des Parcs Publics et des Espaces Verts Publics : Sébastien Dannau
- Animation-Prévention socio-culturelle : Catherine Cools
- Le Parascolaire d'Uccle : Ahlam Lakloufi
- Promotion du commerce et de l'économie ucinoise : Véronique Lederman
- Commission communale d'accueil : Véronique Lederman et Maryse Testaert-Sarrazin sont membres suppléantes
- Agence Locale pour l'Emploi d'Uccle (nous n'avons pas d'administrateur mais Marc Cools siège à l'AG)

Pour plus d'info sur notre action au conseil communal, consultez notre site uccle-en-avant.be ainsi que notre page Facebook.